



Document sur la qualité des données, Base de données sur la morbidité hospitalière — information sur l'exercice courant 2014-2015

Normes et soumission de données



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information



Notre vision

De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé

Notre mandat

Exercer le leadership visant l'élaboration et le maintien d'une information sur la santé exhaustive et intégrée pour des politiques avisées et une gestion efficace du système de santé qui permettent d'améliorer la santé et les soins de santé

Nos valeurs

Respect, intégrité, collaboration, excellence, innovation

Table des matières

Abréviations	4
Couverture	5
Non-réponse	5
Soumission des données du Québec.....	6
Annexe : Tableaux de données de la BDMH.....	7
Bibliographie	10
Renseignements.....	10

Abréviations

Alb.	Alberta
BDCA	Bases de données clinico-administratives
BDCP	Base de données sur les congés des patients
BDMH	Base de données sur la morbidité hospitalière
C.-B.	Colombie-Britannique
ICIS	Institut canadien d'information sur la santé
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard
Man.	Manitoba
MSSS	ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
NAM	numéro d'assurance-maladie
N.-B.	Nouveau-Brunswick
N.-É.	Nouvelle-Écosse
Nun.	Nunavut
Ont.	Ontario
Qc	Québec
Sask.	Saskatchewan
T.-N.-L.	Terre-Neuve-et-Labrador
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
Yn	Yukon

Couverture

- On recommande aux analystes d'utiliser le code du type d'établissement analytique pour indiquer les sorties des patients hospitalisés en chirurgie d'un jour au Québec et en soins de courte durée.
- Les établissements de soins de courte durée sont tenus, par leur ministère de la Santé de tutelle, de soumettre des données à la Base de données sur les congés des patients (BDCP). Le *Document sur la qualité des données, Base de données sur les congés des patients* contient des renseignements au sujet de la BDCP. Les données du Québec sur les patients hospitalisés en soins de courte durée et en chirurgie d'un jour sont soumises à l'ICIS par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et sont intégrées à la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH).
- Depuis 2012-2013, les abrégés de chirurgie d'un jour du Québec sont inclus dans la BDMH.
 - Pour identifier les abrégés de chirurgie d'un jour du Québec dans la BDMH à partir de 2012-2013, utilisez le code Y (Oui) à l'indicateur de morbidité et le code du type d'établissement analytique A (Chirurgie d'un jour). Pour les abrégés avant 2012-2013, utilisez le code de la province déclarante 4 (Québec) et le code du type d'établissement analytique A (Chirurgie d'un jour).
- Au cours d'un exercice, certains établissements ouvrent, ferment ou fusionnent. Parmi les numéros d'établissement de soins de courte durée déclarés en 2013-2014, 4 n'étaient plus valides en 2014-2015. Un établissement a changé de niveau de soins et cessé de soumettre des données à la BDCP, un établissement a fermé ses portes et 2 établissements ont changé à la fois de nom et de numéro d'établissement. En 2014-2015, on retrouve également 2 nouveaux numéros d'établissement qui n'existaient pas en 2013-2014 (un en Ontario et un en Nouvelle-Écosse).
- En 2014-2015, le taux de surdénombrement découlant d'abrégés susceptibles d'avoir été soumis plus d'une fois à la BDMH était de 0,0007 %, soit 19 abrégés de soins de courte durée et 6 abrégés de chirurgie d'un jour du Québec.
- Toujours en 2014-2015, aucune source de sous-dénombrement n'a été constatée dans la BDMH.

Non-réponse

- Le taux de non-réponse des établissements de soins de courte durée était de 0,73 % dans la BDMH en 2014-2015. Ce taux est attribuable à 2 établissements de l'Ontario, un établissement du Québec et 2 établissements du Yukon qui n'ont pas soumis de données à l'ICIS (11 371 abrégés manquants au total).
- En 2014-2015, le taux de non-réponse des enregistrements dans la BDMH était de 0,35 %. Ce taux est attribuable à 6 établissements (3 en Ontario, un au Québec et 2 au Yukon) qui n'ont pas soumis de données pour une partie ou l'ensemble des périodes en 2014-2015. Les établissements n'ayant aucune sortie à déclarer l'ont indiqué correctement dans les fichiers soumis.

Soumission des données du Québec

- En collaboration avec le MSSS, l'ICIS met en correspondance les données du Québec et les valeurs de la BDCP aux fins d'analyse comparative. Au cours de la mise en correspondance, le diagnostic de type C a été créé, car l'ICIS ne peut distinguer les diagnostics de type 1 (comorbidité avant l'admission) des diagnostics de type 3 (diagnostic secondaire) dans le fichier de données MED-ÉCHO.
- Le fichier de données MED-ÉCHO fait l'objet de contrôles de validation et de vérifications propres au Québec avant la fermeture de la base de données et après sa soumission à l'ICIS. À la différence des données de la BDCP, auxquelles on attribue la valeur par défaut Z lorsqu'elles ne passent pas les vérifications, les enregistrements MED-ÉCHO qui ne passent pas les vérifications sont signalés (indicateur d'incohérence) et reliés à une table de recherche qui contient les détails de l'échec à la vérification.
 - Environ 40,5 % des abrégés en soins de courte durée et 3,7 % des abrégés de chirurgie d'un jour reçus dans le fichier de données MED-ÉCHO soumis pour 2014-2015 étaient caractérisés par des valeurs manquantes ou des données erronées. Ils ont donc été signalés par un indicateur d'incohérence et consignés dans le Registre des incohérences dans les données du Québec.
 - Les utilisateurs des données sont tenus d'examiner soigneusement les données du Québec et doivent décider au cas par cas de l'inclusion ou de l'exclusion des enregistrements du Québec dans l'analyse.
- En 2011-2012, MED-ÉCHO a introduit la valeur 42 pour l'élément Code du service, qui correspond à l'Unité de décision clinique (UDC). Le Québec soumet les abrégés des UDC comme des enregistrements de patients hospitalisés en soins de courte durée.
 - Les séjours à l'UDC du Québec sont similaires aux séjours de courte durée du Québec et de la BDCP sur bien des plans. Par conséquent, depuis 2012-2013, les séjours à l'UDC du Québec sont inclus dans la BDMH sous le code du type d'établissement analytique 1 (Soins de courte durée). Le code Q (Québec) de l'élément Option de base A peut servir à identifier les abrégés sur les UDC du Québec dans la BDMH.
- Il existe des différences entre les directives de codification du Québec et les Normes canadiennes de codification en ce qui concerne les codes de diabète avec ou sans complication. Les directives de codification du diabète au Québec suivent les normes de l'ICD-9, selon lesquelles le code pour « diabète avec complications » est saisi uniquement dans le cas où le médecin a indiqué explicitement dans l'abrégé une corrélation directe entre le diabète et l'autre problème de santé. Sinon, les codificateurs doivent saisir un code compris entre E10.9 et E14.9 (Diabète sans complication). Lorsque les enregistrements du Québec présentent ce problème, les utilisateurs de données sont invités à communiquer avec l'ICIS à bdca@icis.ca afin d'obtenir le bon code de la BDMH pour « diabète avec complication » à utiliser en remplacement du code initial pour « diabète sans complication ».

Annexe : Tableaux de données de la BDMH

Les tableaux qui suivent sont établis selon la population de référence pour l'exercice en cours; le code du type d'établissement analytique a servi à identifier les établissements de soins de courte durée. Le niveau de soins dispensés par un établissement peut changer au fil du temps en raison de fusions et de fermetures d'hôpitaux ou si les processus de validation ou les analyses de l'ICIS déterminent qu'un code erroné avait initialement été attribué. Les totaux présentés dans les tableaux sont basés sur les niveaux de soins enregistrés dans la BDMH à la clôture de la base de données.

Tableau 1 Nombre* de numéros d'établissement valides[†] utilisés pour déclarer des sorties dans la BDMH, selon la province ou le territoire et le type d'établissement analytique pour la population de référence, 2014-2015

Province ou territoire de soumission	Soins de courte durée
T.-N.-L.	34
Î.-P.-É.	6
N.-É.	32
N.-B.	20
Qc [‡]	104
Ont.	167
Man.	73
Sask.	62
Alb.	95
C.-B.	80
Yn	1
T.N.-O.	4
Nun.	1
Total	679

Remarques

* 9 établissements de soins de courte durée n'avaient aucune sortie à déclarer et 5 établissements de soins de courte durée n'ont pas soumis de données en 2014-2015. Ces établissements ont été exclus des résultats du tableau 1.

† On entend par numéro d'établissement valide, le numéro attribué par le ministère de la Santé provincial ou territorial à un établissement qui est tenu de soumettre des données sur les sorties.

‡ En 2014-2015, le Québec a soumis des données à la BDMH pour 93 établissements de chirurgie d'un jour.

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2014-2015, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 2 Nombre d'abrévés soumis à la BDMH, selon la province ou le territoire et le type d'établissement analytique pour la population de référence, 2014-2015

Province ou territoire de soumission	Soins de courte durée
T.-N.-L.	54 068
Î.-P.-É.	15 425
N.-É.	93 755
N.-B.	86 161
Qc*	763 367
Ont.	1 155 832
Man.	131 283
Sask.	140 557
Alb.	401 331
C.-B.	439 208
Yn	3 176
T.N.-O.	5 252
Nun.	1 921
Total	3 291 336

Remarque

* Le Québec a soumis 364 387 abrévés de chirurgie d'un jour en 2014-2015.

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2014-2015, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 3 Changement en pourcentage du volume d'abrévés soumis à la BDMH en 2013-2014 et 2014-2015, selon la province ou le territoire et le type d'établissement analytique pour la population de référence

Province ou territoire de soumission	Soins de courte durée
T.-N.-L.	-1,12
Î.-P.-É.	0,85
N.-É.	1,38
N.-B.	-1,22
Qc*	-0,19
Ont.	1,36
Man.	1,16
Sask.	1,71
Alb.	1,92
C.-B.	-0,42
Yn	3,55
T.N.-O.	-5,56
Nun.	0,58
Total	0,71

Remarque

* Le changement en pourcentage du volume d'abrévés de chirurgie d'un jour du Québec entre 2013-2014 et 2014-2015 était de -6,07.

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2013-2014 et 2014-2015, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 4 Nombre d'abrévés soumis à la BDMH qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues dans certains champs obligatoires, 2014-2015

Champ	Nombre d'abrévés de soins de courte durée qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues	Pourcentage d'abrévés de soins de courte durée qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues	Nombre d'abrévés de chirurgie d'un jour du Québec qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues	Pourcentage d'abrévés de chirurgie d'un jour du Québec qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues
Sexe	0	< 0,0000	0	0,000
Code postal*	780 364	23,7096	364 387	100
Date de naissance[†]	763 369	23,1933	364 387	100
Date d'admission	0	0,0000	0	0,000
Heure d'admission	117	0,0036	0	0,000
Date de sortie	1	< 0,0001	0	0,000
Heure de sortie	610	0,0185	0	0,000
État à la sortie	0	0,0000	0	0,000
Code d'entrée	0	0,0000	0	0,000
Diagnostic principal	13	0,0004	0	0,000

Remarques

* Depuis 2006-2007, les renseignements géographiques du patient soumis par le Québec consistent en un code postal abrégé (un code à 2 lettres indiquant la province ou le territoire de résidence au Canada) et en un code attribué par le ministère qui correspond à la région administrative des résidents du Québec.

† Dans la BDMH, le taux de non-réponse aux éléments de données de base est habituellement de moins de 0,1 %, à l'exception de l'élément Date de naissance (environ 23 % des abrévés de soins de courte durée). Le MSSS ne soumet pas les dates de naissance des patients, ce qui explique la majorité des dates de naissance manquantes dans la BDMH en 2014-2015.

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2014-2015, Institut canadien d'information sur la santé.

Bibliographie

Institut canadien d'information sur la santé. [Document sur la qualité des données, Base de données sur la morbidité hospitalière — glossaire](#). 2013.

Institut canadien d'information sur la santé. [Document sur la qualité des données, Base de données sur la morbidité hospitalière — information pluriannuelle](#). 2013.

Institut canadien d'information sur la santé. [Document sur la qualité des données, Base de données sur les congés des patients — glossaire](#). 2013.

Institut canadien d'information sur la santé. [Manuel de saisie de l'information de la BDCP](#). 2014.

Renseignements

Pour en savoir plus, écrivez-nous à bdca@icis.ca.

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

À moins d'indication contraire, les données utilisées proviennent des provinces et territoires du Canada.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

www.icis.ca

droitdauteur@icis.ca

© 2016 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title *Data Quality Documentation, Hospital Morbidity Database — Current-Year Information, 2014–2015*.

Parlez-nous

ICIS Ottawa

495, rue Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge, bureau 300
Toronto (Ontario) M2P 2B7
Téléphone : 416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas, bureau 600
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 2B7
Téléphone : 250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3A 2R7
Téléphone : 514-842-2226

ICIS St. John's

140, rue Water, bureau 701
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6H6
Téléphone : 709-576-7006